Organizzazione mantello svizzera per la nel settore sociale



SwissSkills 2025

Règlement du concours pour la profession d'assistant-e socio-éducatif-ve

1. objectif et but

Les SwissSkills 2025 dans le métier d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) servent à identifier et à promouvoir les meilleurs talents de la relève en Suisse. Le concours vise à évaluer les compétences professionnelles, les compétences sociales et les principes d'éthique professionnelle des participants et à rendre visibles leurs multiples compétences.

2. organisateur

SAVOIRSOCIAL est responsable de l'organisation des SwissSkills pour le métier d'assistant-e socio-éducatif-ve. SAVOIRSOCIAL est soutenue par l'association SwissSkills.

3. conditions de participation

- Sont autorisés à participer les assistants socio-éducatifs CFC (ASE) qui ont terminé leur formation en 2025 ou avant (2024, 2023) et/ou les ASE qui se sont qualifiés via le championnat régional Fa-Best 2024.
- Les participants qui se qualifient directement doivent présenter une confirmation écrite de leur employeur attestant de leur qualification pour le concours (lettre de recommandation). Les participants qui se qualifient par le biais de Fa-Best sont annoncés par les OrTra cantonales/régionales.
- Il n'y a pas de limite d'âge. Les personnes résidant à l'étranger et disposant d'un emploi en Suisse peuvent également participer.
- Il est possible que des candidat-es soient encore en formation au moment de leur inscription aux championnats des métiers.

Voir aussi : Factsheet sur les critères de participation

4. mise en place du championnat des métiers

17.9.2025	18.9.2025	19.9.2025	20.9.2025
Préliminaire	Préliminaire	Préliminaire	Final
			Les quatre meilleurs participant-es des éliminatoires se qualifient pour la finale.



5. tâches du concours

Le concours se compose de différentes tâches qui illustrent des compétences professionnelles essentielles et des situations quotidiennes dans le domaine de l'accompagnement. Les tâches comprennent

• Présentation d'une tâche préparée

Un travail de projet est réalisé dans l'entreprise. Le résultat du travail est présenté dans une vidéo qui sera diffusée sur place lors des SwissSkills.

• Interaction avec les clients* et les proches Une situation professionnelle quotidienne est simulée par des acteurs*. Les participants* montrent comment ils interagissent avec les clients* ou les proches.

• Analyse vidéo avec entretien professionnel

Une situation de la vie quotidienne est présentée dans une vidéo. La situation est ensuite analysée et réfléchie lors d'un entretien professionnel avec un expert.

• Tâche de la finale :

Lors de la finale, les candidats* répondent à des questions sur leur rôle professionnel et leurs valeurs au cours d'un entretien.

Les tâches du concours ont été envoyées aux candidats* 5 mois avant les SwissSkills et expliquées lors d'une réunion de lancement.

6. critères d'évaluation

L'évaluation est effectuée par des experts* composés de professionnels qualifiés et de formateurs professionnels*. Les principaux critères d'évaluation sont les suivants

- **Compétences professionnelles :** connaissances spécialisées, compétences méthodologiques et pratiques.
- **Compétences sociales :** empathie, capacité de communication, travail en équipe et résolution de conflits.
- Capacité de réflexion : capacité à réfléchir sur soi-même et à aborder le feedback de manière constructive.
- **Autonomie et responsabilité :** faire preuve d'initiative et de fiabilité dans l'exécution des tâches de manière autonome.

Les évaluateurs attribuent des points pour chaque tâche, qui sont ensuite additionnés pour obtenir un score total à la fin du concours. Les participants* ont reçu les critères d'évaluation ainsi que les épreuves au préalable.

Seules les 4 premières places seront classées, tous les autres participants* seront classés par ordre alphabétique dans la liste de classement.

7. déroulement du concours

- Introduction: l'animateur-e introduit la tâche.
- Le calendrier de travail : Chaque tâche a un temps défini. Toutes les épreuves se déroulent sur scène. Chaque candidat dispose de 45 minutes.
- **Discussion finale :** après chaque* candidat, les experts font une brève discussion. Ils procèdent à l'évaluation.



8. règles de conduite

- Les participants doivent se comporter à tout moment de manière respectueuse et professionnelle envers toutes les personnes présentes.
- Un comportement contraire à l'éthique, tel que la tromperie, un comportement irrespectueux ou un traitement inapproprié des personnes impliquées, peut entraîner une disqualification.

9. frais

- La participation aux SwissSkills est gratuite pour les candidats*.
- Les frais de restauration (petit déjeuner et déjeuner), qui tombent pendant les heures de concours, sont pris en charge par les organisateurs, respectivement par l'organisatrice. Les frais de déplacement et autres dépenses sont à la charge des candidats.

10. prix et récompenses

- Les trois meilleurs participants reçoivent une médaille SwissSkills (or, argent, bronze).
- SAVOIRSOCIAL honore les prestations de la 1ère à la 4ème personne placée par une contribution financière aux frais de formation et de perfectionnement.
- Tous les participants reçoivent un certificat de participation.

11. Responsabilité et assurance

- SAVOIRSOCIAL et l'organisation SwissSkills et ne sont pas responsables des dommages causés par les participants ou par des tiers.
- Chaque participant(e) est responsable de souscrire une assurance suffisante (assurance accident et responsabilité civile).

12. protection des données

- Les données personnelles des participants sont traitées de manière strictement confidentielle et ne sont utilisées qu'à des fins en rapport avec le concours.
- Les photographies, vidéos et rapports du concours peuvent être utilisés par SAVOIRSOCIAL et SwissSkills à des fins de relations publiques si les participants ont donné leur accord au préalable.

13. dispositions finales

- Des modifications et des compléments au règlement peuvent être décidés par SAVOIRSOCIAL.
- Le présent règlement entre en vigueur dès sa publication et reste valable jusqu'à l'organisation des SwissSkills 2025.

Contact

SAVOIRSOCIAL se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

SAVOIRSOCIAL Olten, juin 2025